



Mariage famille recomposée - logement

Par Naindejardin

Bonjour,

Je suis avec mon conjoint depuis 7 ans. Nous sommes mariés depuis 1 an. Entre nous pas de problème. En revanche ça devient très compliqué avec nos enfants qui deviennent ado et jeune adulte. Je vis chez mon mari qui est propriétaire mais j'aimerais acquérir un bien pour pouvoir y vivre à l'occasion avec mon fils et lâcher la pression lorsque c'est nécessaire. Un contrat de mariage a été établi.

Pensez-vous que ce soit possible ? Ce logement serait considéré comme secondaire ou principal ?

Merci de vos retours.

Bon week-end

Par yapasdequoi

Bonjour,

Et quel est votre régime matrimonial ?

L'achat de ce bien serait avec vos fonds propres ou avec les économies du couple ?

Si ce bien n'est pas la résidence principale de votre couple, c'est une résidence secondaire.

Les seules possibilités pour avoir 2 résidences principales au sens fiscal pour un couple marié c'est uniquement en cas de séparation (actée) ou bien si séparation de biens ET contrainte professionnelle imposant la double résidence. Vous n'êtes apparemment pas dans ces situations.

Par Naindejardin

Merci de votre retour.

Le contrat choisi est la séparation de biens.

Je l'achèterais avec mes fonds propre.

Ce que je comprends par conséquent c'est que ce logement deviendrait ma résidence secondaire.

Y'a t'il une durée pour y vivre à ne pas dépasser ?

Merci

Par Isadore

Bonjour,

En séparation de biens, les époux peuvent avoir des résidences principales distinctes à condition de faire des déclarations fiscales séparées ET de vivre réellement dans des logements séparés la majorité de l'année (ce qui ne leur interdit pas de passer ponctuellement du temps sous le même toit).

Mais si vous voulez juste un logement pour aller passer du temps seule avec votre fils, ce sera bien une résidence secondaire.

Pour le reste vous pourrez librement naviguer entre vos différents logements. L'Administration ne s'intéresse qu'aux problèmes de fraude, pas à l'organisation de votre vie personnelle.

Par Naindejardin

Merci beaucoup de votre retour.

Bonne fin de journée